



**APPORTEZ  
VOTRE PREUVE  
DE RÉSIDENCE.**



## Matières acceptées SANS FRAIS

- Métaux
- Appareils ménagers, électriques et électroniques
- Bois (bois de construction, meubles, bran de scie, portes et fenêtres, palettes, etc.)
- Résidus verts (gazon, feuilles, plantes non envahissantes)
- Branches
- Agrégats (brique, béton, asphalte et terre non contaminée)
- Résidus domestiques dangereux bien identifiés (huiles, solvants, acides, pesticides, produits d'entretien ménager, etc. en contenants étanches, aérosols, piles, néons, fluocompactes)
- Bonbonnes de propane (max 30 lbs)
- Pneus sans jantes (moins de 48,5 po), batteries d'autos
- CRD (bardeau d'asphalte, gypse, mélamine, vitres, lavabos, céramique, CANEXEL, clôtures à neige, fibrociment, plancher flottant, etc.)



## Matières acceptées AVEC FRAIS

Pour connaître les frais applicables : [www.co-eco.org](http://www.co-eco.org)

- Meubles rembourrés, matelas et sommiers
- Douches ou bains en acrylique ou fibre de verre
- Revêtement de vinyle, panneaux et laines d'isolation, papiers goudronnés, tapis, prélatrs
- Pièces et toiles de piscine, bâches, abris d'auto, produits en plastique non recyclable



## Matières REFUSÉES

- Déchets domestiques
- Pneus de tracteurs et de camions
- Plantes exotiques envahissantes, terre contaminée et souches d'arbre
- Vêtements, textiles
- BPC, amiante
- Feux d'artifice, explosifs, armes et munitions
- Résidus domestiques dangereux de plus de 20 L
- Médicaments, seringues et tous produits médicaux ou vétérinaires
- Carcasses d'animaux

**Appareils électroniques**  
Les écocentres de la MRC sont des points de dépôt officiels  
du programme Recycler mes électroniques<sup>MC</sup>.



**Pour plus d'informations**  
[co-eco.org](http://co-eco.org)  
1 888 856-5552 - option 1  
418 856-2628 - option 1